

L'opération militaire israélienne dite « Gardiens de nos frères » en Palestine occupée : une punition collective suite à la disparition de trois colons

Le 12 juin dernier en Cisjordanie, trois jeunes colons israéliens ont disparu. Ils tentaient de faire de l'auto-stop dans le bloc de colonies de Gush Etzion, en zone C dont la sécurité est sous la responsabilité entière des autorités israéliennes.

Benjamin Netanyahu et d'autres responsables politiques israéliens ont attribué la responsabilité de ces « enlèvements » au Hamas sans apporter de preuve pour appuyer leurs déclarations. Le Hamas a quant à lui démenti toute implication dans cette disparition.

A ce jour, alors que les autorités israéliennes prétendent avoir identifié deux Palestiniens de Hébron en lien avec cette disparition, aucune information documentée ne fait état du sort de ces trois jeunes colons, ni des circonstances de leur disparition. En revanche, ces enlèvements dont la nature reste à prouver ont servi de prétexte au gouvernement israélien pour lancer une violente campagne de répression en Cisjordanie. Six Palestiniens ont été tués par balles au cours des dix derniers jours, un jeune homme a été tué par l'explosion d'une mine dans la vallée du Jourdain et deux personnes âgées ont succombé à une attaque cardiaque survenue au cours d'un raid. Les blessés se comptent par dizaines et 566 arrestations ont été menées dont environ 250 de membres du Hamas et 23 membres du Conseil législatif palestinien. Plus de 120 Palestiniens ont été blessés, plus de 1 200 maisons et bureaux ont été saccagés lors de raids. Parallèlement, les bombardements se sont intensifiés dans la bande de Gaza. Le 14 juin, un enfant de 7 ans est mort à Beit Laya des suites d'un bombardement aérien. Le 19 juin, dix raids sur la bande de Gaza ont grièvement blessé plusieurs habitants. Cinq écoles ont été touchées par les bombardements.

L'opération militaire « Gardiens de nos frères » a pour objectif officiel de retrouver les trois jeunes colons disparus. Aucune preuve n'a été apportée pour confirmer la thèse de l'enlèvement. Quoi qu'il en soit, au lieu d'une enquête méthodique, c'est une punition collective qui est infligée au peuple palestinien alors que se termine partiellement un mouvement de grève de la faim de plus de 63 jours suivi par environ 230 prisonniers palestiniens pour demander la fin de la détention administrative et que la formation d'un gouvernement palestinien d'union nationale est en préparation.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine demande instamment aux autorités françaises de faire pression sur le gouvernement israélien pour que, quelle que soit la cause de la disparition des trois colons, cesse immédiatement cette punition collective illégale.

Le bureau de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine